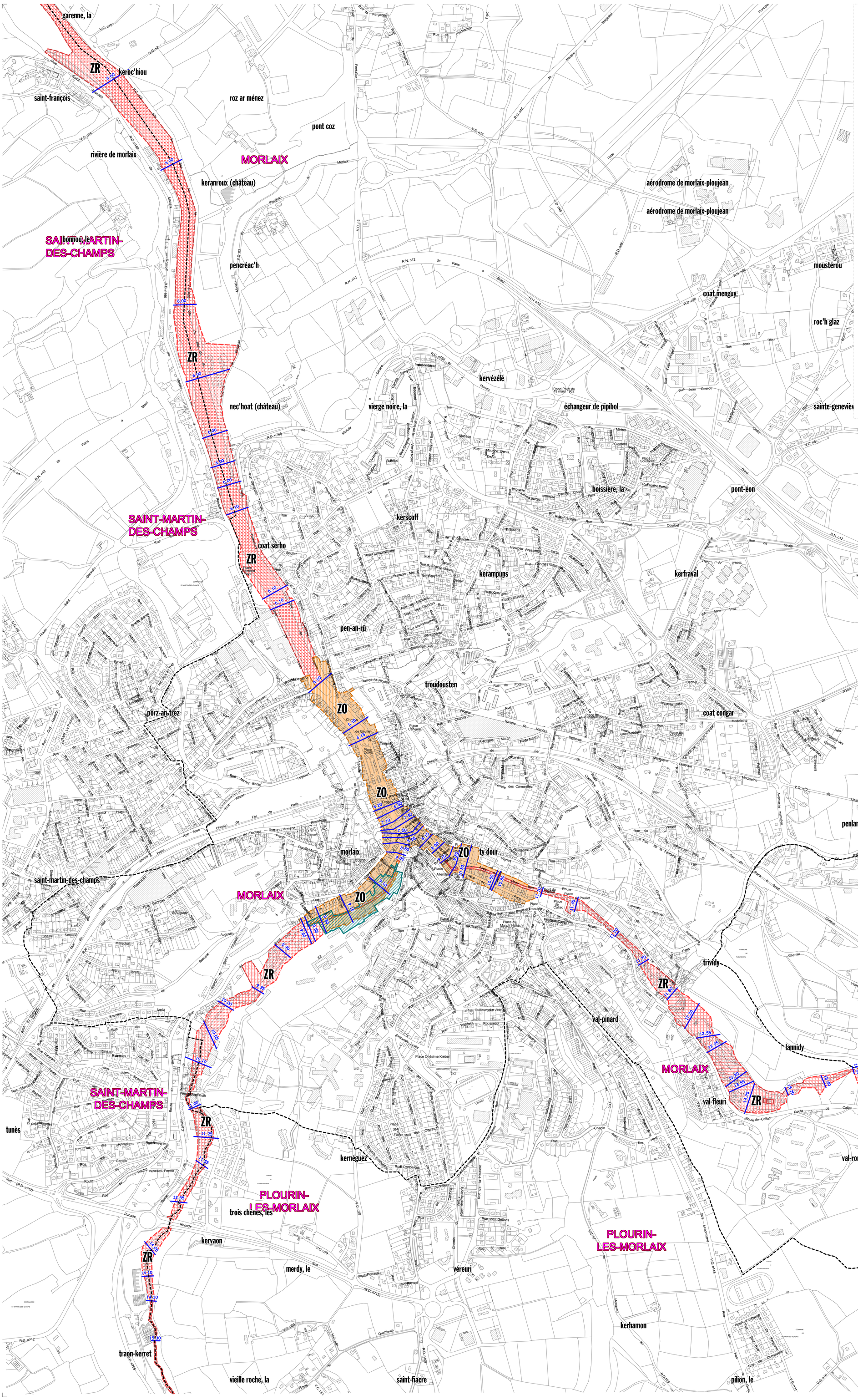

maître d'ouvrage

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Finistère

service instructeur

ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer

direction départementale de l'Équipement Finistère

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation (PPRI)

Bassin de la rivière de Morlaix

Communes de Morlaix, Plourin lès Morlaix et Saint Martin des Champs

2 - Cartographie des zones du règlement

- ZR — Zone rouge
- ZO — Zone orange
- Zone blanche
- Emprise de la ZAC de la Rue de Brest
- Profils en travers
- 8.05 — Cote de référence du profil
- Limites communales

N

0 100 200 m

Echelle : 1 / 5.000

PPR prescrit le 19 novembre 1997
Approuvé par arrêté préfectoral du 21 juin 2000
Révision prescrite le 29 juin 2001
Arrêté préfectoral des mesures par anticipation en date du 04 avril 2002

Révision approuvée par arrêté préfectoral 2004-1274 du 29 SEP. 2004

Pour le Préfet,
Le chef de bureau
de la planification
du secours et de défense

Laurent CALBOURDIN

septembre 2004

Traitement des données et cartographie :
bureau d'études ISL
et DDE/SPRAU

Fond : assemblage cadastral numérique

C:\Par_Domaine\Risques_nat\Morlaix_ISL\2004_02_fin_consultation\Approbation\AU_Zonage_Reglementaire_5000eme_approuvé.WOR